**RÉFORME BLANQUER : LE CADEAU EMPOISONNÉ**

**« Enfin une réforme du lycée ! »**

Le lycée d’aujourd’hui n’est pas idéal. Mais plutôt que de l’améliorer, **la réforme Blanquer s’inscrit dans la continuité directe de celles qui ont dégradé les conditions d’études des élèves** (réforme Châtel du lycée, réforme Belkacem du collège…).

**« La réforme du lycée, c’est plus de choix pour les élèves »**

Les élèves devront choisir à la fin de leur 2nde trois spécialités parmi 12 : cela fait 220 combinaisons possibles. Aucun lycée n’en proposera autant. Seules 7 spécialités sont garanties par le Ministère dans les plus gros lycées, soit encore 35 combinaisons, ce qui est strictement impossible en pratique : **les élèves se verront en réalité imposer quelques « menus »**. Dans les plus petits lycées, ces 7 spécialités ne seront disponibles qu’à l’échelle du bassin, ce qui contraindra les élèves à se déplacer d’un lycée à l’autre, voire à passer par le CNED ou des visioconférences…

**« Les cours intéresseront davantage les élèves »**

Certaines spécialités ont un contenu disciplinaire flou. Rien ne garantit que les spécialités souhaitées par les élèves seront enseignées dans leur lycée. La plupart des options seront supprimées. La réforme conduit en fait à un **appauvrissement de l’offre de formation**.

**« Les journées des élèves seront moins chargées »**

La réforme prévoit de baisser le nombre d’heures de cours des élèves (- 2h30 par semaine en 2nde par exemple). Mais la suppression des séries (S, ES, L) conduira à grouper les élèves par 35 dans les cours de tronc commun. Les cours de spécialités, eux, regrouperont des élèves de différents groupes de tronc commun (voire de différents lycées !). **Les emplois du temps seront de véritables gruyères et la disparition des « groupes classe » déstabilisera les élèves.**

**« Le bac sera allégé »**

**Non ! Il sera étalé et alourdi** : les élèves de Terminale auront moins d’épreuves en juin mais passeront leurs épreuves de spécialités dès le mois d’avril et des semaines d’épreuves communes en 1ère et en Tle (au cours desquelles les cours seront supprimés). Au total, le bac comportera **29 épreuves en moyenne contre 14 actuellement**. S’y ajoutera un contrôle continu qui mettra les élèves sous stress permanent : tout devoir comptera pour le bac, il n’y aura pas de droit à l’erreur.

**« Il n’y aura plus de hiérarchie entre les séries »**

Mais il faudra avoir été **dans le bon lycée, dans la bonne commune, dans le bon département** : des **bacs locaux**, passés en contrôle continu dans des lycées différents n’auront **pas tous la même valeur.** Certaines filières de l’enseignement supérieur commencent à pondérer les moyennes des élèves selon leur établissement d’origine sur Parcoursup !

**« Les élèves seront mieux préparés à l’enseignement supérieur »**

**Ce n’est pas l’avis des professeurs du supérieur**, qui s’inquiètent déjà du manque de cohérence des formations proposées par ce lycée « à la carte » : un lycéen voulant se spécialiser en maths et en biologie devra renoncer à étudier la physique, un élève voulant suivre des cours de SES et approfondir l’histoire ne pourra plus suivre que 3h de maths, etc. **La réforme du lycée revient à demander aux élèves de choisir eux-mêmes quelle partie de leur formation sera amputée.** Les attendus des filières du supérieur étant calqués sur les spécialités du lycée, c’est dès la fin de la 2nde qu’ils devront décider de leurs études et de leur métier futur.

*Collectif contre les réformes Blanquer – lycée Charlotte Delbo (Dammartin-en-Goële). Contact : CollectifDelbo@gmail.com*